
DESTINATAIRES : À tout le personnel du CISSS de la Montérégie-Ouest

EXPÉDITEUR : Stéphanie Thibert, adjointe au directeur, service de développement organisationnel et des personnes, Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques

DATE : Le 20 juillet 2017

OBJET : **Lancement de la démarche d'appréciation de la contribution en emploi**

Le CISSS de la Montérégie-Ouest reconnaît l'importance de se doter d'un processus d'appréciation de la contribution en emploi pour l'ensemble de ses employés. L'appréciation de la contribution est un moment privilégié d'échange entre l'employé et son supérieur immédiat. C'est un processus continu visant à fixer des objectifs communs, à évaluer les progrès et à offrir un accompagnement et une rétroaction pour faire en sorte que les employés atteignent leurs objectifs.

C'est avec plaisir que je vous informe que les outils en lien avec la démarche d'appréciation de la contribution en emploi pour le CISSS de la Montérégie-Ouest sont maintenant disponibles.

Les différents outils s'inscrivent dans une approche par compétences, en lien avec les objectifs organisationnels et les valeurs du CISSS de la Montérégie-Ouest. Ils remplacent donc tous ceux utilisés auparavant dans les anciennes composantes.

Le formulaire d'appréciation de la contribution en emploi ainsi que le guide de référence à l'intention du supérieur immédiat sont disponibles pour deux groupes d'employés :

- Les employés ayant un rôle d'assistant aux chefs
- Tous les autres employés (toutes catégories confondues)

Tous les documents en lien avec l'appréciation de la contribution en emploi sont disponibles sur le portail transitoire dans la section [Appréciation de la contribution en emploi pour les employés](#).

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à vous adresser à votre gestionnaire.

S.T.